

Informations Complémentaires

Envoyer les données demandées dans ce formulaire (**TOUS les champs doivent être remplis**) dans un même courrier électronique à : enrique.espinosa@crm2.uhp-nancy.fr

Mme

Mlle

M

NOM, Prénom :

Date de naissance : / /

Tél. professionnel :

Adresse du courrier électronique :

Coordonnées professionnelles :

Personne avec qui vous souhaitez partager une chambre double ^[*] :

Le dîner de gala du mercredi 4 juillet aura lieu dans le restaurant « Grand Café Foy », qui est situé dans la place Stanislas. SVP, choisissez votre menu :

Entrée : Quiche Lorraine maison

Plats :

Suprême de volaille aux morilles, purée maison

Panier vapeur de flétan, crevettes décortiquées, légumes

Pavé de saumon au Pistou, purée maison

Noix de joues de porc au pinot noir de Toul, purée maison

Desserts :

Tarte maison

Crème brûlée à la Bergamote de Nancy

Chaud-froid mirabelles, glace pain d'épices

Moelleux au chocolat, glace vanille

Baba au Rhum, Mirabelles de Lorraine

Voulez-vous faire des Travaux Pratiques sur des Diffractomètres à RX, près de chez vous, après l'école de Cristallographie ? ^[**] : OUI NON

[*] L'hébergement se fera en chambre double. Si vous ne connaissez une autre personne avec qui partager la chambre, l'organisation de l'école vous proposera une.

[**] En collaboration avec le réseau RECIPROCS (<http://www.cdifx.univ-rennes1.fr/RECIPROCS/RECIPROCS.htm>), nous sommes en train d'étudier la possibilité de vous proposer une formation optionnelle non incluse dans les frais d'inscription de l'école. Elle concerne des Travaux Pratiques (TPs) sur des appareillages de diffraction RX et pourrait se dérouler à partir de septembre 2012. Grâce à l'extension nationale du réseau RECIPROCS, les TPs pourraient être proposés le plus près de votre unité de travail. Ceci a pour idée d'éviter, dans la mesure du possible, des déplacements et des séjours coûteux, et ainsi réduire au maximum les éventuels frais supplémentaires. Si vous voulez réaliser cette formation, l'école vous proposera des laboratoires d'accueil associés au RECIPROCS où peuvent se réaliser les TPs. Si cette formation optionnelle peut se réaliser, une convention de stage devra être signée par vous, par votre encadrant et par le directeur du laboratoire d'accueil. Les éventuels frais d'utilisation d'appareillages et des assurances liés à vos travaux au sein de ce laboratoire seront notés sur la convention en accord avec son directeur.